

Plan de prévention des risques

Inondations de l'Allondon, du Gobé et de leurs affluents

Commune de Prévessin-Moëns

Plan de zonage

Vu pour rester annexé à notre arrêté de ce jour, Bourg-en-Bresse, le 21/05/2026

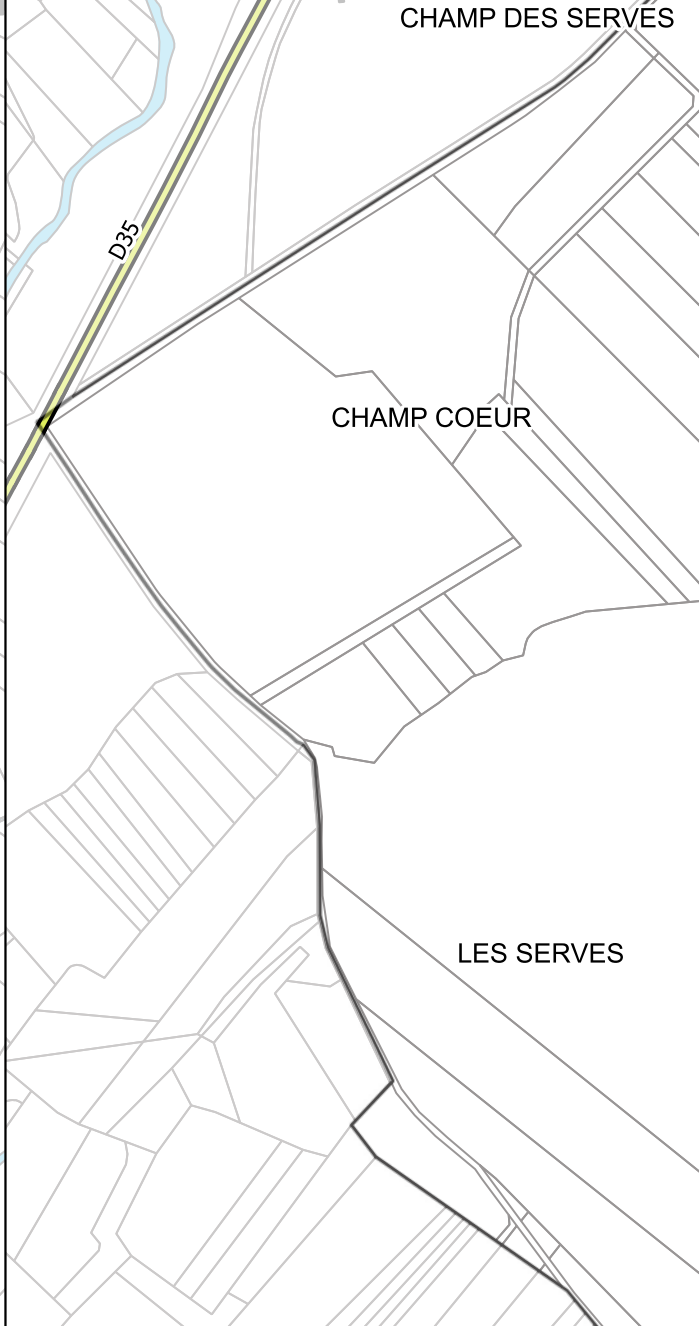
Prescrit le 25 juillet 2022
Prorogé le 28 avril 2025
Mis à l'enquête publique
Du 24/11/2025 au 05/01/2026
Approuvé le 21 mai 2026

Direction Départementale des Territoires de l'Ain

Réalisation : DDT11 - SUR - PR - le 1er février 2026
Sources : Communauté d'agglomération du Pays de Gex / Service SIG - DDT 01 SURPR
Fond cartographique : © DG 2024

0 0,1 0,2 km

(Echelle 5000 au format A0)



Légende

Zonage réglementaire

Ri - Zone rouge inondation (inconstructible)
Bi - Zone bleue inondation (constructible sous conditions)

Fond de plan

Limite de communes
Limite de parcelles
Bâtiments
Surfaces en eau

Réseau routier
Départementale